

XYLOPHENE®

MEUBLES, OBJETS ET PARQUETS Produit de traitement des bois



2,5L



1L

Existe en 0,5L - 1L - 2,5L

PROPRIÉTÉS

Insecticide et anti-termites.

Produit de traitement insecticide destiné au traitement préventif et curatif des meubles et objets intérieurs en bois contre les insectes à larves xylophages et les termites.

Application superficielle (badigeon).

Formule liquide, translucide.

Compatible avec les produits d'impression et de finition (teintures, vernis, lasures, peintures, vitrificateurs). Séchage rapide.

Expertise depuis plus de 60 ans.

Ce produit est efficace contre les insectes de bois secs à larves xylophages (Capricorne, Lyctus, Vrille), les Termites dans le bois.

Ce produit a passé avec succès les contrôles d'efficacité selon les normes en vigueur.

Insecticide préventif :

EN 46 : efficacité préventive contre le Capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus*)

EN 49 : efficacité préventive contre la Vrille (*Anobium punctatum*)

EN 20 : efficacité préventive contre le Lyctus (*Lyctus brunneus*)

Insecticide curatif :

EN 1390 : efficacité curative contre le Capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus*)

EN 48 : efficacité curative contre la Vrille (*Anobium punctatum*)

Efficacité curative contre le Lyctus (*Lyctus brunneus*) validée par EN 48 et EN 1390.

Anti-termites :

EN 118 : efficacité préventive contre les Termites (*Reticulitermes* spp.)

Durabilité du produit appliqué :

Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après épreuves de vieillissement accéléré.

EN 73 : épreuve d'évaporation

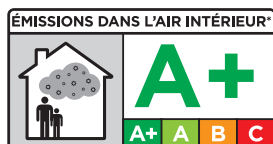
Numéro d'autorisation : FR-2018-0030

CARACTÉRISTIQUES

• **Ouvrage :** Tous les meubles anciens ou contemporains en bois massif résineux ou feuillu, plaquage ou en marqueterie et objets d'art en bois.

• **Destination :** Intérieur.

• **Outils :** Brosse, pinceau.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	SPECIFICATIONS
État physique	Formule liquide
Teinte	Incolore
Aspect	Liquide, non gras
Insecticide	Cyperméthrine
Solvant	White-Spirit
Recouvrable	1 heure environ entre 2 couches
Séchage complet	48 heures environ
Dilution	Prêt à l'emploi
Bois sains / préventif	5 m ² par Litre environ (200g/m ² environ)
Bois attequés / curatif	3 m ² par Litre environ (300g/m ² environ)
Point éclair	32.7°C

Classe d'emploi 1 : bois non exposé aux intempéries et à l'humidification.

Peut être conservé 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs. Stockage à l'abri des fortes chaleurs.

PRÉPARATION

Pour réaliser un traitement efficace, le produit doit être appliqué sur toutes les faces des bois concernés ainsi que sur les coupes et les extrémités. Il est indispensable de procéder à toutes les déposes permettant d'atteindre les parties cachées.

Les fonds doivent être sains, secs, non humides, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les DTU et normes en vigueur, décapés et/ou poncés pour être bruts et exempts de tout revêtement filmogène, cire, huile ou enduit pouvant empêcher la pénétration du produit de traitement dans le bois et être non contaminés par des champignons.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'apporteur.

Tous les matériaux non concernés par le traitement devront être protégés efficacement contre les coulures ou éclaboussures.

Il est nécessaire de travailler selon les normes et DTU en vigueur et de respecter les quantités de produit à déposer dans le bois en fonction du traitement à réaliser.

En cas de présence de termite et/ou de mûle dans l'habitation, consulter un applicateur spécialisé dans le traitement du termite et/ou de la mûle.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Une température entre 10°C et 25°C, une humidité relative de 50% et une bonne ventilation sont nécessaires pour un séchage optimal.

APPLICATION

Bien homogénéiser le produit avant son utilisation.

Ne pas pulvériser. Ne pas diluer.

1. Traitement préventif : (selon normes et DTU en vigueur) :

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions. Appliquer en 2 couches, soit 200g/m², XYLOPHENE® Meubles, Objets et Parquets à l'intérieur et à l'extérieur des meubles par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages. Insister sur les fonds de tiroirs et les fonds de meubles.

2. Traitement curatif : (selon normes et DTU en vigueur) :

Sondage et bûchage des parties attequées.

Remplacement des pièces n'offrant plus de résistance.

L'état de surface des bois doit être propre et exempt de toutes finitions. Appliquer en 3 à 4 couches, soit 300g/m², XYLOPHENE® Meubles, Objets et Parquets à l'intérieur et à l'extérieur des meubles par badigeon sur toutes les faces, extrémités, coupes, en insistant sur les parties encastrées et assemblages. Insister sur les fonds de tiroirs et les pieds des meubles.

RECOMMANDATIONS

Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.

Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

Tout revêtement présent à la surface des bois doit être éliminé avant application du produit. Traiter tous les bois en contact avec d'autres bois, assemblages.

Retraiter les bois en cas de coupe, recoupe, ponçage, humidité (traiter la source).

Ne pas réaliser de mélange.

Essuyer les coulures et flaques après application du produit et protéger les garnitures, cuirs, tissus...

Tout rabotage ultérieur au traitement nécessite un nouveau traitement, car il élimine le traitement antérieur.

MEUBLES, OBJETS ET PARQUETS

Produit de traitement

des bois

Recommandations et restrictions d'usages :

La durée du système peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application du produit sur des ouvrages situés dans des endroits humides ou confinés ou dont la conception pourrait favoriser le développement de champignons et d'insectes (condensation, piège à eau, eau stagnante, milieu humide confiné...).

INCIDENCES DU PRODUIT SUR LES BOIS

- Coloration : Le produit peut rehausser la teinte du bois. Un essai au préalable est toujours recommandé.
- Odeur : Au séchage, une odeur peut se dégager. Pour limiter ce phénomène bien ventiler la pièce pendant et après l'application en créant un courant d'air jusqu'à la disparition totale de l'odeur. Il est conseillé dans ce sens, d'effectuer ce type de traitement pendant la saison estivale pour une aération optimale des locaux.
- Matériaux en contact des bois : Les matériaux en contact des bois devront être protégés.
- Collage : Ce produit peut être utilisé pour le traitement des meubles en bois massif, en bois de placage ou en marqueterie.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique au **01 57 61 06 90**. PPG AC FRANCE - ZI, Route de Thennes - 80 110 MOREUIL.

NETTOYAGE

- Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : white-spirit.

SÉCURITÉ



Danger

Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les produits de traitement du bois avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

- Utiliser seulement dans les zones bien ventilées et aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques.
- Se laver les mains après manipulation.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Responsable de la mise sur le marché : PPG-AC France SA, Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union, 92565 Rueil-Malmaison.